

Le Guide du Nouvel Arrivant

Sommaire

Présentation du territoire

Démarches et formalités
à votre arrivée

Accueil des enfants

Travailler sur le territoire

Se déplacer

Se soigner

Bien vivre sa retraite

S'impliquer dans la vie
Locale

Les équipements et
activités de loisirs

Situation géographique



Au cœur du Massif du Vercors, dans le Parc Naturel Régional du Vercors, le territoire est situé entre deux grandes agglomérations, Valence à 50 km et Grenoble à 60 km, et se compose de 5 villages :

- **La Chapelle en Vercors**
Chef-lieu de canton
Altitude : mini : 600 m, maxi : 1 524 m
Superficie : 45,27 km²
Population 2011 : 676 habitants
Ses habitants : les Chapelains
- **Saint Agnan en Vercors**
A 4km au sud-est de la Chapelle en Vercors
Altitude : mini : 727 m, maxi : 1 734 m
Superficie : 84,21 km²
Population 2011 : 385 habitants
Ses habitants : les Bissotins
- **Saint Julien en Vercors**
A 13 km au nord de la Chapelle en Vercors
Altitude : mini : 412m ; maxi : 1 650 m
Superficie : 18,47 km²
Population 2011 : 233 habitants
Ses habitants : les Saint Juliénois
- **Saint Martin en Vercors**
A 9 km au nord de la Chapelle en Vercors
Altitude : mini : 600 m ; maxi : 1 575 m
Superficie : 27,13 km²
Population 2011 : 414 habitants
Ses habitants : Les Saint Martinois
- **Vassieux en Vercors**
A 10 km au sud de la Chapelle en Vercors
Altitude : mini : 1 028 m ; maxi : 1 564 m
Superficie : 48,25 km²
Population 2011 : 351 habitants
Ses habitants : Les Vassivains

La Communauté des Communes du Vercors et les 5 Communes vous souhaitent la bienvenue

⇒ **Les 5 communes du territoire**

La Chapelle en Vercors

Sa situation géographique au centre du Massif du Vercors en a fait un carrefour historique puis touristique important, en même temps qu'un chef-lieu de canton actif dotée de nombreux commerces et des services de proximité dont le collège, le bureau de Poste, la Perception... Dominée par le site de Foirevieille, qui constitua à l'origine le village de la Bâtie de l'Orme, la Chapelle en Vercors s'étend dans un site vallonné, verdoyant et bien ensoleillé. L'architecture du village est un témoignage de la période de reconstruction d'après 1944, à l'exception de l'Eglise et de son clocher du XIIIème siècle.



© Mairie

Saint Agnan en Vercors

Nichée dans une vallée verdoyante à 800m d'altitude, Saint Agnan en Vercors s'étend le long du ruisseau de la Vernaison, jusqu'au pied de la station du Col de Rousset. Située à proximité de la Réserve Naturelle des Hauts Plateaux la commune de St Agnan est un des départs incontournables pour cet espace préservé. Sans parler de la classique Transversée du Vercors, course populaire en ski de fond reliant le Col de Rousset à Corrençon : une sortie de grande réputation !



© Mairie



La Communauté des Communes du Vercors

Créée en décembre 1995, la Communauté des Communes du Vercors (CCV) est un établissement public de coopération intercommunale (EPCI), issue de la loi relative à l'administration territoriale de la République du 6 février 1992 instituant les Communautés de Communes. À ce jour, la CCV regroupe les 5 communes du canton de la Chapelle en Vercors pour un peu plus de **2000** habitants.

Compétences

Au regard de ses statuts, elle a compétence pour intervenir dans les domaines suivants :

- Le développement économique
- L'aménagement de l'espace
- Le tourisme
- L'environnement
- La création, la gestion et l'entretien des équipements culturels et sportifs
- La politique du logement, du cadre de vie et des services à l'habitant

En plus de 15 ans d'existence, cette collectivité a considérablement évolué et propose une large palette de services pour améliorer le quotidien des habitants :

- Une Médiathèque et une Ecole de musique
- Une régie Office Cantonal de Tourisme
- Des services pour faciliter votre recherche d'emploi avec Mission Emploi, le visio-guichet pour être en lien direct avec Pôle Emploi Romans et l'Antenne Mission Locale pour les jeunes de moins de 26 ans
- Un Espace Entreprise pour accompagner votre création d'activité ou le développement de votre entreprise,
- Un service de portage de repas à domicile pour faciliter le maintien à domicile,
- Une station-service 24/24 à Saint Martin en Vercors
- Un service Ordures Ménagères : déchèterie, service de location de bennes, composteur individuel...
- Un Service public d'assainissement non collectif (SPANC)
- La location de la salle polyvalente, de marabouts...
- Le soutien aux équipements du territoire : structures d'accueil Petite Enfance « Les Vercoquins » et « Les Marmottons », piscine municipale de la Chapelle...
- Le soutien à de nombreuses associations sportives et culturelles locales

Saint Julien en Vercors

Petit village agricole situé à l'extrême nord du canton à 900m d'altitude, il étend sa vue au sud le long de la Vernaison jusqu'à la montagne de Beurre. Il embrasse à l'ouest d'un seul regard le massif des Coulmes et les gorges de la Bourne. Ce bourg calme et verdoyant se regroupe autour d'une vieille fontaine ronde et contre une petite église. Dans ses volumineuses bâtisses, on retrouve à la fois l'influence de l'architecture du Nord Vercors et des bâtisseurs méridionaux.



© Isabelle Roux

Saint Martin en Vercors

Saint-Martin distribue ses hameaux dans un cirque verdoyant ceinturé de forêts et exposé en plein midi. A 750m d'altitude seulement, ce petit bourg jouit particulièrement d'un climat doux, ensoleillé à l'ombre du célèbre tilleul de Sully datant du XVI^e siècle, ornant la petite place du village.



© Isabelle Roux

Vassieux en Vercors

A 1050m d'altitude, le plateau de Vassieux, en forme de cuvette, s'étire sur seize kilomètres de long et s'ouvre sur une largeur de six kilomètres, dans un paysage grandiose. Il domine les vallées Dioises, portes de la Provence, de toute la hauteur de ses crêtes. Le paysage alterne entre pierriers, paysage sec, taillis clairsemés évoquant les montagnes du Diois toutes proches et forêts où poussent sapins et épicéas. Au cours de la dernière guerre, Vassieux haut lieu de la Résistance Française connut de tragiques événements qui en font un véritable centre de pèlerinage avec de nombreux sites du souvenir à visiter.



© Alcide Claverie



© Ecole de Saint Martin en Vercors

Le ramassage scolaire

Un transport scolaire est en place sur les Communes de Saint Julien/Saint Martin, regroupées en RPI, ainsi que sur Saint Agnan en Vercors.

Pour les horaires et inscriptions, renseignements auprès des instituteurs lors de la rentrée scolaire.



© Collège Sport Nature

Le transport scolaire

Le Conseil général de la Drôme prend en charge le transport pour des élèves de l'enseignement secondaire, public ou privé sous contrat de l'éducation nationale, qui remplissent les conditions de distance et surtout d'affectation de la carte scolaire.

Pour les élèves inscrits dans un établissement scolaire du second degré (collège, lycée, MFRO ou autres) du département de la Drôme ou de certaines communes ardéchoises, la première demande d'inscription ou renouvellement se fait sur : <http://demande-transport.ladrome.fr>

**Un déménagement, l'arrivée dans une nouvelle ville, une nouvelle région nécessite de l'organisation !
Voici un rappel des démarches à effectuer**

Les démarches les plus urgentes concernent vos enfants et votre logement

⇒ Organiser la scolarité et la garde de vos enfants

Inscrire vos enfants à l'école maternelle ou en primaire

Démarches auprès de la mairie de votre nouveau domicile :

Pour inscrire votre enfant, il faut fournir les documents :

- prouvant son identité et sa filiation (le livret de famille ou son extrait d'acte de naissance)
- un justificatif récent de domicile.

A l'issue de l'inscription, la mairie délivre aux parents un certificat d'inscription indiquant l'école où est affecté l'enfant.

Attention : d'autres documents peuvent aussi être demandés pour la cantine et les activités périscolaires, s'il y a lieu.

Démarches auprès de la nouvelle école :

Pour l'enregistrer définitivement, vous devez vous présenter à la direction de la nouvelle école, munis du certificat de radiation délivré par la direction de l'ancienne école, du certificat d'inscription délivré par la mairie, du livret de famille ou d'un extrait d'acte de naissance de l'enfant, du carnet de santé de l'enfant attestant qu'il a subi les vaccinations obligatoires pour son âge ou justifie d'une contre-indication.

Inscrire vos enfants au collège ou au lycée

Liberté de choix entre l'enseignement public et l'enseignement privé : Les parents sont libres d'inscrire leur(s) enfant(s) dans un établissement public ou privé. Dans l'enseignement privé, les parents doivent directement prendre contact avec l'établissement.

Dans l'enseignement public : L'enfant est inscrit dans le collège qui dessert le secteur géographique où il est domicilié (carte scolaire). Toutefois, les parents peuvent demander une dérogation à l'inspecteur d'académie s'ils veulent inscrire leur(s) enfant(s) dans un établissement différent de ce secteur. Il convient de s'adresser à l'établissement scolaire d'affectation.

*Voir la rubrique **Accueil des enfants** « Scolarité », l'enseignement secondaire*

Organiser la garde de vos enfants (crèches, haltes garderies...)

Vous avez des enfants en bas âge et vous voulez les faire garder. Selon vos besoins et les services existants dans votre commune, différentes solutions s'offrent à vous : un mode d'accueil individuel et un mode d'accueil collectif

*Voir la rubrique **Accueil des enfants** « L'accueil des plus petits »*

⇒ Votre nouveau logement

Electricité – Gaz

Depuis le 1er juillet 2007, tous les consommateurs particuliers ont la possibilité de choisir leur fournisseur d'électricité ou de gaz naturel. Vous trouverez sur le site Internet www.energie-info.fr les principales informations sur vos démarches et vos droits, pour exercer votre choix dans les meilleures conditions.

Service des eaux

Démarches en mairie pour les communes de Saint Martin et St Julien en Vercors.
Pour les autres communes, contacter Véolia au 0810 000 777

France Telecom

Pour obtenir une ligne : 1014 ; Pour obtenir une ligne professionnelle : 1016
Service après-vente : 1013

Votre courrier

Pensez à vous faire connaître auprès de votre bureau de Poste



Trouver un logement

- Contactez les mairies
- Adressez-vous à :
Vercors Immobilier
avenue de Provence
26420 La Chapelle en Vercors
04 75 48 10 73 / 06 79 47 54 19
www.bellier-immobilier.fr
- Notaires Associés Chef d'Hôtel Diéval
avenue des Grands Goulets
26420 La Chapelle en Vercors
Tél : 04 75 48 22 04
www.dievaletassocies.notaires.fr
- Consultez les annonces dans les commerces locaux

Agences locales d'assurance à La Chapelle en Vercors

→ Crédit agricole

Avenue des Grands Goulets
0810 43 83 53

→ Groupama

Avenue des Grands Goulets
04 75 48 11 03

→ La Banque Postale

Square du champ de Mars
04 75 48 21 77

⇒ Les autres démarches

Informez votre compagnie d'assurances

Pour [l'assurance de votre logement](#)

Votre contrat d'assurance habitation peut être transféré sur votre nouveau logement. Vous devez donc informer votre assureur de votre changement d'adresse et/ou de type de logement dès la prise de votre nouveau logement

Pour [l'assurance de votre véhicule](#)

Pour l'assurance automobile, prévenir votre assureur de votre changement d'adresse.
Des cabinets d'assurance sont également installés sur le territoire (voir notre encadré ci-contre)

Informez les organismes qui gèrent vos dossiers et vos prestations

L'administration fiscale

Prévenir du changement d'adresse le centre des impôts et la trésorerie de votre ancien domicile ainsi que celui de votre nouveau domicile, en indiquant vos charges de famille au 1er janvier.

Contactez la trésorerie de La Chapelle – avenue des Arbussiers - 26420 La Chapelle en Vercors - Tél : 04 75 48 21 50

· Informer votre [caisse de retraite](#) et votre [complémentaire santé](#) (mutuelle)

· Informer votre [banque](#)

Vous devez avertir votre banque de votre changement d'adresse. Vous pouvez demander à effectuer un transfert de compte dans votre nouvelle agence locale.

Pour les prestations sociales :

La Caisse d'allocations familiales (CAF)
10 rue Marcel Barbu – 26000 Valence
0820 25 26 10

La Mutualité sociale agricole (MSA)
29 r Frédéric Chopin - 26000 Valence
04 75 75 68 68



Les Permanences sur le territoire et à proximité

→ Caisse Primaire d'Assurance Maladie

Tous les lundis de 9h00 à 11 h00 en mairie de La Chapelle (sauf durant les vacances scolaires)

→ Mutualité Sociale Agricole

Permanence en mairie de La Chapelle les 3ème mardi du mois sur rendez-vous au 04 75 75 68 68

→ Caisse d'Allocations Familiales

Permanence au Centre Médico-Social à Saint Jean Royans, Avenue Maréchal Leclerc (30 kms environ) tous les lundis de 12h30 à 16h. Tél : 04 75 48 64 99

La Caisse primaire d'assurance maladie (CPAM)

Avenue du Président Herriot - BP 1000 - 26024 Valence Cedex
En cas de changement de circonscription (département), vous devez contacter votre nouvelle CPAM, produire un RIB, la carte d'assuré sociale et une fiche de situation (fiche de paye, bordereau de paiements des indemnités assédics...). La nouvelle caisse réalisera le transfert de dossier.

Renseignement au : **3646**

Le Pôle Emploi – Assédics

4 rue Auguste Perret – 26100 Romans/Isère

Composer le **3949**

Le bureau du Service National (pour les moins de 25 ans)

Pensez à faire inscrire votre nouvelle adresse sur vos papiers d'identité, votre carte de séjour, les papiers de votre véhicule.

Renouvelez votre carte grise (obligatoire)

Modifiez les informations inscrites sur votre **carte de séjour** (obligatoire)

Changez votre adresse sur vos **papiers d'identité** (facultatif)

Pensez à contacter la mairie de votre nouveau domicile pour [vous inscrire sur les listes électorales](#)

Ordures ménagères

La Communauté des Communes du Vercors assure la collecte des ordures ménagères. Les tournées de collecte des bacs à ordures ménagères sont organisées de la manière suivante :

Les bacs gris mis à la disposition des habitants et répartis dans la commune, sont destinés **exclusivement** aux ordures ménagères.

Verres, papiers, emballages trouveront leur place dans des conteneurs sélectifs.



Tout autre déchet doit être déposé à la déchetterie de La Chapelle en Vercors, en sortie de village à 1,5 kms direction Saint Martin en Vercors (carton, ferraille, encombrants, bois, coupe de gazon, etc,...)

Renseignement au 04 75 48 24 70.

Horaires d'ouverture Déchetterie

Juin à septembre :

Lundi : 13h30-16h30

Mercredi : 13h30– 16h30

Jeudi : 9h-12h00 et 13h30-16h30

Samedi : 9h-12h00 et 14h-17h

Octobre à mai

Lundi : 13h30-16h

Mercredi: 13h30– 16h

Jeudi : 10h-12h00 et 13h30-16h

Samedi : 10h-12h00 et 14h-17h



© CCV



© CCV

Les jours de Marché

Tous les jeudis matin
Place du village
à La Chapelle en Vercors
Également le samedi matin
durant juillet/août



© Laetitia Bonin

Marché aux plants et fleurs

Le 1er juin dans le village
de Saint Martin en Vercors



© CCV

État des routes ou Transports
un seul numéro :

N°Azur 0 800 16 26 26



© Mairie La Chapelle

Secrétariats de mairie / agences postales

Mairie de La Chapelle en Vercors

Ouverte lundi et vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 16h30.

Mardi, Mercredi et Jeudi de 8h à 12h.

Tél : 04 75 48 20 12 - Fax : 04 75 48 10 44

Mél : mairie.lachapelleenvercors@wanadoo.fr , site : www.lachapelleenvercors.fr

Mairie et agence postale de Saint Agnan en Vercors

Ouverte du lundi au Vendredi de 8h30 à 12h

Tél : 04 75 48 20 67 - Fax : 04 75 48 12 75

Mél : mairie.saint.agnan.vercors@wanadoo.fr ; site : www.saint-agnan-vercors.com

Mairie et agence postale de Saint Julien en Vercors

Ouvertes Lundi, Mardi, Jeudi et vendredi de 9h à 12h.

Modification des jours d'ouverture possible en cas de congés. Vérifiez l'affichage.

Tél : 04 75 45 52 23 ; fax : 04 75 45 52 91

Courriel : mairie.stjulienvercors@wanadoo.fr

Site : www.stjulienvercors.fr

Permanence du maire : sur rendez-vous.



© Mairie Saint Julien en Vercors

Mairie de Saint Martin en Vercors

La mairie est ouverte au public : les Lundi de 10h à 12h, Mercredi de 10 à 12h, Jeudi de 14h à 16h et Vendredi de 10h à 12h. L'accueil téléphonique se fait tous les jours du **lundi au vendredi de 9h à 12h** et de **13h30 à 17h30**, sauf le mercredi après-midi.

Tél : 04 75 45 51 68 ; fax : 04 75 45 51 89

Mél : mairie-saint-martin@wanadoo.fr ; site : www.stmartinvercors.fr

Mairie de Vassieux en Vercors

La mairie est ouverte au public : Lundi, Mardi, Jeudi et vendredi de 8h à 12h

Tél : 04 75 48 28 11 ; fax : 04 75 48 29 24

Mél : info.vassieux.vercors@wanadoo.fr, site internet : vassieuxvercors.free.fr

Horraires

Brigade de Gendarmerie

Avenue de Provence - 26420 La Chapelle en Vercors - Tél : 04 75 48 24 44

Office de tourisme

Place Piétri - 26420 La Chapelle en Vercors

Tél : 04 75 48 22 54

Mél : info@vercors.com ; Site internet : www.vercors.com

Info routes

Besoin d'information sur l'état des routes... contactez Infos routes au 0 800 16 26 26

Retrouver toutes les infos routes du département sur le site du Conseil Général de la Drôme : www.ladrome.fr/fr/les-services/routes-et-securite-routiere/se-deplacer-au-quotidien

Communauté Catholique du Vercors

La Cure - avenue des Sorbiers - 26420 La Chapelle en Vercors

Funérailles, mariage, baptême, contacter la cure au 04 75 48 22 01

Permanence à la Cure du mardi au vendredi de 10h à 11h15 et le jeudi de 16h15 à 17h30



© Vercoquins

INFO PMI

Médecins et infirmiers de la Protection Maternelle Infantile (PMI)
Contacter la PMI de Saint Jean en Royans au 04 75 48 64 99



© Mairie Saint Martin en Vercors

Les accueils périscolaires

Présents sur les communes du canton, ils fonctionnent les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 16h30 à 18h30. Certains fonctionnent le matin avant l'école, de 11h30 à 12h30. Ces accueils peuvent être utilisés de manière régulière ou occasionnelle, sur inscription. Renseignements auprès de votre mairie.

⇒ Organiser la garde de vos enfants

Selon vos besoins et les services existants dans votre commune, différentes solutions pour la garde de vos enfants s'offrent à vous :

- Un mode d'accueil individuel
- Un mode d'accueil collectif

L'accueil des plus petits

Les Nourrices agréées :

Elles sont présentes dans toutes les communes du canton. Vous pouvez vous procurer la liste et leurs coordonnées auprès de votre mairie ou auprès de la structure de Protection Maternelle Infantile de Saint Jean en Royans (voir encadré ci-contre).

Crèche multi-accueil « Les Vercoquins »

La structure assure, pendant la journée, un accueil collectif, régulier, occasionnel ou d'urgence. Capacité d'accueil : 12 enfants âgés de 3 mois à 6 ans ; Ouvert toute l'année du lundi au vendredi de 8h30 à 18h00 sauf week-end et jours fériés

Les Vercoquins - Le village - 26420 St Julien en Vercors

Tél : 04 75 45 51 09

<http://www.vercoquins.com>

L'accueil de loisirs sans hébergement

L'ALSH « Les Marmottons » accueille les enfants à partir de 4 ans durant les vacances scolaires (hors vacances de Noël). L'accueil se fait à la journée ou à la demi-journée pour les enfants de 4 à 12 ans. Horaires : accueil des enfants : entre 8h30 et 9h30

Fin des activités : 17h30 ; fermeture du centre 18h

Inscription obligatoire

Les Marmottons - Avenue des Bruyères - 26420 La Chapelle en Vercors

Tél : 04 75 48 22 38

infos@maison-aventure.com ; <http://www.maison-aventure.com>

⇒ Inscrire vos enfants à l'école

Démarches auprès de la mairie de votre nouveau domicile et de la nouvelle école

Voir Démarches et formalités en page 4

Les écoles maternelles et primaires

Ecole publique Rose Jarrand à St Agnan en Vercors - 04 75 48 20 67

Accueil garderie du lundi au vendredi de 7 h 30 à 9 h 00 et tous les après-midi du lundi au jeudi de 16 h 30 à 18 h 30.

Pas de garderie le mercredi midi / Cantine scolaire sur place

Regroupement pédagogique intercommunal (RPI) :

Saint Martin en Vercors (élémentaire) au 04 75 45 51 25

Accueil périscolaire à Saint Martin en Vercors, le lundi, mardi, jeudi, vendredi 16h30 à 18h30. Cantine scolaire sur place

Saint Julien en Vercors (maternelle) au 04 75 45 52 23

Salle hors-sac à Saint Julien en Vercors pour le repas de midi de 11 h 30 à 13 h 30

Vassieux en Vercors - 04 75 48 28 11

Accueil périscolaire les lundi / mardi / jeudi / vendredi de 11 h 45 à 13 h 30 — possibi-



© Ecole La Chapelle

Les associations de parents d'élèves

Présents sur toutes les communes, elles permettent de financer bon nombre de sorties et d'activités scolaires. Elles favorisent le lien entre les parents et l'école, et permettent aux familles d'être informées et de se sentir actrices de la vie de l'école. Renseignements auprès de votre mairie.

lité accueil le soir à partir de 2 enfants inscrits de 16 h 30 à 18 h 00. TAP : vendredi après midi entre 13 h 30 et 16 h 30.

Groupe Scolaire Philippe Saint André, La Chapelle en Vercors - 04 75 48 20 14

L'école dispose de 3 classes avec un effectif qui varie entre 60 et 70 élèves. Elle est équipée d'une salle informatique.

Accueil périscolaire : Lundi - Mardi - Jeudi - Vendredi de 7h30 à 8h20 - de 11h30 à 12h30 et de 16h30 à 18h30

Cantine scolaire au collège (300m de l'école)

⇒ **Inscrire vos enfants au collège et au lycée**

Le choix entre enseignement public et enseignement privé

Dans l'enseignement public, l'enfant est inscrit dans le collège qui dessert le secteur géographique où il est domicilié. Toutefois, les parents peuvent demander une dérogation à l'inspecteur d'académie s'ils veulent inscrire leur(s) enfant(s) dans un établissement différent de ce secteur. Il convient de s'adresser à l'établissement scolaire d'affectation.

Dans l'enseignement privé, les parents doivent directement prendre contact avec l'établissement.

L'enseignement secondaire

Sur place : le Collège Sport Nature - avenue des Coquelicots - 26420 La Chapelle en Vercors - Tél : 04 75 48 20 35. Enseignement de la 6^{ème} à la 3^{ème}.

L'établissement accueille environ 230 élèves et dispose d'un internat pour les élèves qui résident hors du canton. Sa spécificité Sport Nature : proposer aux élèves des activités physiques de pleine nature (APPN) et des activités physiques et sportives (APS). En hiver les élèves le programme prévoit du ski alpin et du ski de fond. Le matériel est prêté aux élèves.

Pour plus d'informations : <http://www.ac-grenoble.fr/college/la-chapelle>

A proximité :

- **Collège-lycée Climatique d'Etat Jean Prévost** à Villard de Lans (à 30 kms de La Chapelle en Vercors) - 04 76 95 14 41
- **Collège et lycée du Diois** - à Die (30 kms) - 04 75 22 03 43
- **Collège Benjamin Malossane** à Saint Jean en Royans - 04 75 48 61 75
- **Lycées du Triboulet** - Romans/Isère (60 kms) : 04 75 72 80 20
- **Lycée Technique** - Romans/Isère : 04 75 02 28 93

L'enseignement spécialisé :

Le Centre National Médico-Educatif et d'Adaptation du Royans (C.N.M.E.A.R)

St Thomas en Royans : 04 75 47 57 00

Géré par la Mutuelle Générale de l'Education Nationale, l'établissement rassemble sur deux sites, Saint-Thomas-en-Royans et Saint-Laurent-en-Royans, 5 structures différentes : le Centre d'Aide par le Travail, l'Institut Médico-Educatif (enfants et jeunes) à St Laurent en Royans, le Foyer de Vie (adultes), la Maison d'Accueil Spécialisée (adultes), le Foyer d'Hébergement.

Institut Médico-Educatif « Les Violettes » - Chemin des Bartavelles - 38250 Villard de Lans. Téléphone : 04 76 94 61 30



© Collège Sport nature



⇒ Rechercher un emploi

S'inscrire auprès du Pôle Emploi

En tant que demandeur d'emploi, vous dépendez du **Pôle Emploi Romans**, 2 B r Jean Joseph Mounier, 26100 ROMANS SUR ISERE

Pour vos démarches d'inscription et de recherche d'emploi, pour actualiser votre dossier ou pour signaler tout changement dans votre situation :

F Appelez le 3949

(selon le service, appel gratuit ou de 0,11 € TTC depuis un poste fixe, hors surcoût éventuel de votre opérateur)

F Connectez-vous sur www.pole-emploi.fr

Pour votre suivi mensuel personnalisé :

F une borne visio-guichet à votre disposition à la Communauté des Communes du Vercors - Renseignement au 04 75 48 24 70

Cette borne permet de faciliter les échanges entre les demandeurs d'emploi et le Pôle Emploi en réduisant les déplacements des demandeurs d'emploi du Vercors. Installée dans une salle au rez-de-chaussée de la Communauté des Communes du Vercors, cet équipement reproduit les conditions d'entretien en face à face avec son conseiller Pôle Emploi et permettant les échanges de documents en temps réel.

Contactez la Mission Emploi de la Communauté des Communes

En lien avec le Pôle Emploi, la **Mission Emploi** de Communauté des Communes du Vercors est située Avenue des Grands Goulets, 26420 La Chapelle en Vercors - Téléphone : 04 75 48 24 70

Sur rendez-vous,

F Pour l'accueil et l'accompagnement des jeunes de moins de 26 ans (antenne Mission Locale) dans leurs projets de formation et d'insertion professionnelle

F Pour faciliter les démarches et l'insertion professionnelle des demandeurs d'emploi : aide à la rédaction de CV/lettre, mise en relation avec les employeurs locaux, diffusion des offres d'emploi

Les organismes viennent à vous !

F Pour le public bénéficiaire du RSA,

avec les permanences du Centre d'Accompagnement Pour l'Emploi (CAPE). Les lundis après-midi, dans les locaux de la CCV, sur rendez-vous : Renseignement auprès de CAPE au 04 75 05 14 55

F Pour les personnes en recherche d'informations dans le domaine social,

Rendez-vous avec l'Assistante Sociale de secteur à la Communauté des communes, le jeudi matin.

Sur rendez-vous, auprès du Centre médico-social au 04 75 48 64 99.



La borne visio-guichet pour être en lien avec votre conseiller Pôle Emploi

Consulter les offres d'emploi du territoire ou à proximité

Sur internet :

www.pole-emploi.fr

Rubrique « Vous êtes candidat.

Recherchez des offres d'emploi »

www.vercors.net

rubrique « Actualités. Offres d'emploi »

A l'affichage :

Dans les mairies du canton ou dans les locaux de la CCV



© CCV



© Station Col de Rousset

L'auto-entrepreneur, un statut simple et rapide

Ce régime facilite la création et la gestion d'une entreprise individuelle en vue d'une activité artisanale ou d'achat-vente. Que ce soit à titre principal ou en complément d'un emploi salarié.

www.lautoentrepreneur.fr



© CCV

Espace Entreprises Royans-Vercors

Alain Mouchiroud vous accompagne dans l'élaboration et la mise en œuvre de votre projet d'activité

Tél : 06 08 89 04 09

mail : alain.mouchiroud@vercors.org



© CCV

⇒ Créer son activité

Vous avez un projet **de création ou de reprise d'entreprise** et vous souhaitez savoir si votre idée est réalisable, vous souhaitez être accompagné dans la définition de vos marchés cibles, de votre plan d'affaire, et pour la sollicitation des financements et des aides.

Les services proposés par Pôle Emploi

Vous êtes demandeur d'emploi et vous désirez créer ou reprendre une entreprise. Afin de vous aider au mieux dans votre projet, Pôle emploi dispose d'outils pour vous accompagner. Parlez-en à votre conseiller référent ou contactez Pôle emploi au **39 49**.

Le réseau Créafil

Créafil Rhône-Alpes est né en 2006 de l'initiative des organismes régionaux d'appui à la création d'entreprise pour mieux accompagner les créateurs d'entreprise dans leur parcours : les guider dans leurs démarches, identifier les bons interlocuteurs, bénéficier de conseils, trouver des financements...

www.creafil.rhonealpes.fr/

L'espace Entreprises Royans-Vercors

Sur rendez-vous, l'animateur de l'Espace Entreprises Royans-Vercors met à votre disposition sa connaissance du territoire, son expérience du monde de l'entreprise, ainsi que ses connaissances dans des domaines aussi divers que l'information juridique, fiscale, sociale, économique, financière... Il dispose, par ailleurs, de l'information concernant les possibilités de financement de projets et d'un savoir-faire pour le montage des dossiers hérité d'une longue expérience de conseiller d'entreprise.

Alain Mouchiroud : 06 08 89 04 09

Courriel : alain.mouchiroud@vercors.org

Ce service est gratuit ; il est financé entièrement dans le cadre du Contrat de Développement Rhône-Alpes par la Région et par les Communautés de Communes du Vercors et du Royans.

Au service des porteurs de projets et des entreprises en développement :

⇒ **l'accompagnement des porteurs de projets (créateurs, repreneurs d'entreprises en activité)** : information des porteurs de projets, orientation dans leur réflexion, conseil individuel (juridique, fiscal, social, commercial, gestion, ...) et montage de dossiers (prévisionnels, aides diverses, ...)

⇒ **l'aide financière à des projets novateurs ou apportant « un plus » par rapport à l'existant**, attribuée par l'association supportant la plate-forme d'initiative locale « Sud Grésivaudan Royans Vercors Initiative » (SGRV Initiative).



Les chambres consulaires

Votre projet concerne :

F le commerce, les services ou l'industrie, contactez la Chambre de Commerce et d'Industrie de la Drôme :

CCI de la Drôme

52-74, rue Barthélemy de Laffemas - BP 1023 - 26010 VALENCE Cedex

Tél : 04 75 75 70 00 – fax : 04 75 43 72 03

<http://www.drome.cci.fr>

F la production, la transformation, la réparation, les prestations manuelles, pour un effectif de moins de dix salariés, contactez la Chambre de Métiers et de l'Artisanat Drôme Romans :

Chambre de Métiers Drôme-Romans

Avenue Adolphe Figuet - Le Clos des Tanneurs - BP 153

26104 ROMANS CEDEX

Tel : 04 75 05 88 00 – fax : 04 75 02 73 94

courriel : chambre.metiers.romans1@wanadoo.fr

<http://www.cm-romans.fr>



F la production agricole, l'activité équestre, contactez la Chambre d'agriculture de la Drôme

Maison de l'Agriculture

2 boulevard de Vauban - BP 121 - 26001 VALENCE CEDEX

Téléphone : 04 75 82 40 00 - Télécopie : 04 75 42 85 76

Courriel : chambagri.cda-26@wanadoo.fr

<http://rhone-alpes.synagri.com>



⇒ Recruter du personnel

Les services proposés par Pôle Emploi

Vous aider à la définition du profil des candidats, à rédiger les offres d'emploi, repérer les mesures d'aide à l'emploi dont vous pouvez bénéficier, engager la méthode de recrutement la plus efficace, anticiper vos besoins en compétences pour assurer le développement de votre activité, bénéficier d'une analyse de poste pour définir avec précision le profil d'un candidat...

<http://www.pole-emploi.fr/employeur/>

Les services de la Mission Emploi de la Communauté

Aide à l'embauche

Diffusion des offres, recherche de candidats et mises en relation. Information sur les contrats, les démarches. Point Info.

Accompagnement et conseil auprès des cédants d'activités, des repreneurs et des entreprises en développement/diversification en lien avec l'Espace Entreprises Royans Vercors



Mission Emploi

Communauté des Communes du Vercors - Avenue des Grands Goulets

26420 La Chapelle en Vercors - Téléphone : 04 75 48 24 70

Courriel : c.faure@vercors.net

© CCV

© CCV

© CCV

Se déplacer



⇒ Se déplacer sans utiliser son véhicule

La ligne de bus 5100

Elle dessert Valence – Romans – Le Royans – Le Vercors.
Informations auprès de l'office de Tourisme : 04 75 48 22 38

Le service à la demande « Transdrôme »

Mis en place et financés par le Conseil général de la Drôme, 2 services sont proposés :
- **Le Trajet en correspondance avec le réseau départemental ou la SNCF** (hors dimanche et jours fériés) : Service ouvert à toute la population pour un trajet en correspondance avec le réseau départemental ou la SNCF. Il dessert la gare SNCF de Die, la gare routière de Villard de Lans, la ligne régulière de bus « Valence – Romans – Le Royans – le Vercors »

Conditions : Réservation minimum 48 heures à l'avance auprès de l'Office de Tourisme de La Chapelle en Vercors 04 75 48 22 54. Pour la gare de Die : Service du lundi au samedi de 8h à 20 heures. Pour la gare routière de Villard de Lans : Service du lundi au jeudi de 9h à 18h, le vendredi de 9h à 15h (et exceptionnellement le samedi matin)

Bouge Tranquille dans le Royans

C'est un « auto stop » organisé sur le canton du Royans dans lequel les automobilistes et passagers s'inscrivent pour voyager ensemble de manière conviviale et solidaire. Des points stop sont disposés dans les communes du canton de Saint Jean en Royans. Premier point le plus proche : Echevis (13kms de La Chapelle)

Renseignements :

http://paysduroyans.com/fr_FR/mobilite-1095.html

- Le Trajet pour se rendre à La Chapelle en Vercors le jeudi matin

Ouvert à toute la population. Il permet aux personnes des villages du canton de se rendre au marché le jeudi matin à la Chapelle en Vercors.

Conditions : Réservation minimum 48 heures à l'avance auprès de l'Office de Tourisme de La Chapelle en Vercors 04 75 48 22 54.

Point d'arrêt prédéfini (mairies des villages). Seules les personnes âgées de plus de 65 ans ou à mobilité réduite ont la possibilité d'être prises en charge devant leur domicile. Horaire d'arrivée à La Chapelle en Vercors 10h. Horaire de retour départ 12h15 de La Chapelle en Vercors. Les horaires de passage dans les communes desservies peuvent être adaptés aux besoins des personnes.

Vercors Multi Transport

Rue des Mésanges - 26 420 La Chapelle en Vercors
04 75 45 08 39 / 06 24 49 58 04
www.vercors-multitransport.fr

Les transports en taxi et ambulances

- **VercorsTaxi - Grégoire PETIT**
Avenue des Grands Goulets,
26420 La Chapelle en Vercors
06 08 02 91 39 / 04 75 02 12 66
Mail: vercorstaxi@orange.fr

Taxi/Ambulance Christian FERLIN

8 place de l'église
26190 St Jean en Royans
Tel : 04 75 48 50 58 / 06 76 04 03 20
Fax : 04 75 47 71 15
Mail : ambulance.ferlin@orange.fr

Les Déplacements vers les stations en saison hivernale

La Navette du Ski Club du Vercors

Le ski club propose de vous emmener dans sa navette lors de ses déplacements vers la station du Col de Rousset

Conditions : Adhésion au Ski Club. Les enfants mineurs doivent impérativement être accompagnés. Réservation obligatoire une semaine avant au 06 13 22 04 31.

La Navette du Diois

Le Conseil général de la Drôme et l'Office de tourisme du Diois ont mis en place des navettes des neiges au départ de Die pour la station du Col de Rousset. Ce transport est ouvert à tous avec une réservation obligatoire



<http://www.ladrome.fr/fr/les-services/transports/lignes-regulieres-et-horaires/index.html>



© CCV

Les Permanences

CPAM

Tous les lundis de 9h00 à 11 h00 en mairie de la Chapelle (sauf durant les vacances scolaires)

MSA

Permanence en mairie de la Chapelle les 3ème mardi du mois sur rendez-vous au 04 75 75 68 68

CARSAT

1er vendredi du mois à St Jean en Royans - Sur Rdv au 3960

Les services de santé et de soins sur le territoire

Le territoire du Vercors dispose d'une offre de services médicaux, paramédicaux et de santé importante en considération du nombre d'habitants permanents.

Les Médecins généralistes

Docteur Jean-Philippe MAIRE
Avenue de Provence
26420 La Chapelle en Vercors
04 75 48 20 17 / 06 09 48 89 25

Docteur Emmanuelle VINCKE
Le village
26420 Saint Agnan en Vercors
04 75 48 10 14 / 06 89 67 63 38

Cabinet d'Infirmiers

Square du champ de mars
26420 La Chapelle en Vercors
04 75 48 11 69

Sage-Femme libérale

Olympe CHARLES
Espace Santé
26420 Saint Martin en Vercors
06 08 89 61 53

Kinésithérapeutes / Ostéopathie

Cabinet de kinésithérapie : Marie-Pierre COMBES et Sébastien FETTER
Square du Champ de Mars
26420 La Chapelle en Vercors
04 75 48 11 69

Mathilde BOURLES
Rez-de-chaussée Hôtel du Vercors
26420 Saint Martin en Vercors
04 75 45 80 55

Pharmacie Ouadani

Avenue de Provence
26420 La Chapelle en Vercors
04 75 48 20 33

Orthophonistes,

Salabert Gaëlle et Coiffard Maryse
Immeuble La Falaise - Espace Santé
26420 Saint martin en Vercors
04 75 02 54 85

Autres professionnels de santé et soins

Sage-femme de PMI : *Elisabeth Perrier*, Permanence 3^{ème} jeudis de chaque mois, de 9h 30 à 11h 30, dans les locaux de la Communauté des Communes du Vercors, au rez-de-chaussée, s'adresser au secrétariat du Centre Médico-Social de St Jean en Royans au 04 75 48 64 99

Diététicienne : Gamonet Nicole - 26420 Vassieux en Vercors - Tél : 04 75 48 17 06

Ostéopathe - Praticien méthode Poyet :

Lauth Annick, Immeuble La Falaise - 26420 Saint Martin en Vercors
Tél : 04 75 02 48 51 / 06 87 45 77 57

Pédicure podologue :

Guénhaël Molet, Immeuble La Falaise - 26420 Saint Martin en Vercors
Tél : 06.03.87.05.37 / 04.75.71.32.83

Psychologue-psychothérapeute :

- *Myriam Germain*, Immeuble La Falaise - 26420 Saint Martin en Vercors
Tél : 06 86 57 81 94
- *Jean Repellin*, psychothérapeute psychologue clinicien
1er étage cabinet de psychothérapie espace santé, 26420 Saint Martin en Vercors
Tél : 06 80 23 49 89, email : jean.repellin@laposte.net



© CCV

Le planning familial

Des permanences trimestrielles sont proposées au sein de la médiathèque -CDI du collège Sport Nature de la Chapelle.

Une conseillère conjugale et familiale vous conseille en toute confidentialité.

Renseignement et prise de RDV les lundi et mardi au 0 810 810 714.



Kinésologue :

Bellier Any - Espace santé - Immeuble La Falaise - 26420 St Martin en Vercors
Tél : 06 12 67 66 78

Naturopathe, Aromathérapie, Shiatsu, Sophrologie :

Martine Lopez-Olivier - Les Michalons—26420 St Martin en Vercors
Tél : 06 61 76 77 58 / 09 53 80 08 12
Site internet : <http://quintessence.over-blog.net>

Réflexologue :

Boudry Caroline - Espace Santé - Immeuble La Falaise - 26420 Saint Martin en Vercors
Tél : 06 83 04 16 51 ; Email : reflexo.vercors@free.fr
Site internet : <http://reflexo.vercors.over-blog.com/>

Esthéticienne, soins ongulaires, massages :

Muriel Vaussenat (en cabinet/à domicile)
Les Aubanneaux - 26420 La Chapelle en Vercors - Tél : 04 75 05 94 07 / 06 81 30 89 50

Espace Détente L'Eau et l'Air : *Sauna, jacuzzi, hammam, fauteuil de massage, lit thermique, modelages* - Les Bauds - 26420 Saint Agnan en Vercors - Tel : 04 75 48 22 50
email : info@leauetlair.com ; Site internet : <http://leauetlair.com>

Cliniques et Hôpitaux les plus proches

Clinique la Parisière - Bourg de Péage - 04 75 70 30 00
Hôpital de Romans – route de Tain – 04 75 05 75 05
Hôpital de Die – 04 75 22 55 02
Radiologie Imagerie médicale - St Marcellin – 04 76 38 22 03
Laboratoire médical de Villard de Lans – 41 rue Gambetta – 04 76 95 13 87

Via la *pharmacie Ouadaani* et le *cabinet des infirmiers*, un service de transmission des analyses médicales pour les laboratoires de Romans est mis en place. La *pharmacie Ouadaani* propose également du matériel d'aide pour le maintien à domicile.

Taxi et ambulances

Vercors Taxi - La Chapelle en Vercors Taxi ambulance Ferlin - St Jean en Royans
06 08 02 91 39 04 75 48 50 58

Pour vos animaux de compagnie ou d'élevage

SCP Vétérinaires, Docteurs Céline et Tristan Ruprecht
Les Aubanneaux - 26420 La Chapelle en Vercors
Tél : 04 75 48 24 13
www.veterinaires-en-vercors.com

Consultations du lundi au samedi sans rendez-vous de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00. Le jeudi de 9h30 à 12h30.



© SCP Vétérinaires

Numéros utiles

Pompiers 18
Samu 15
Sos Médecins 3624
Centre anti-poison 04 72 11 69 11

Allô Parents bébé 0800 00 34 56
Allô France Alzheimer 0811 112 112
Fil Santé Jeunes 01 44 93 30 74
Alcooliques anonymes 0820 32 68 83
Enfants disparus 116000

⇒ L'Heure de la retraite

A l'heure de la retraite, à l'heure du temps libre, débute une nouvelle vie. A votre service, quelques numéros, adresses utiles et repères pour vous faciliter la vie.

Les lieux d'informations

• Allô Drôme Solidarité

Le Département de la Drôme propose un numéro de téléphone unique pour répondre aux besoins des personnes âgées et de leurs proches. Connaître les services favorisant le maintien à domicile, trouver un établissement d'accueil, faire une demande de dossier d'APA, suivre une session d'aide aux aidants familiaux... Ce service s'adresse également aux personnes atteintes de handicap.

Drôme Solidarités : 0 810 01 26 26

(coût d'un appel local depuis un téléphone fixe)

• Le CLIC Drôme des Collines Royans Vercors, Centre Local d'Information et de Coordination Gérontologie

Service du Conseil Général de la Drôme, le CLIC propose et conduit des actions collectives à destination des séniors et de leurs familles. Il met en place chaque année en lien avec la CCV et les partenaires locaux un programme d'actions informatives et d'animations ludiques et/ou culturelles permettant de renforcer le lien social entre les séniors. Contact : CCV au 04 75 48 24 70 ou CLIC Drôme des Collines Royans Vercors au 04 75 70 88 55

• Le Centre médico-social (CMS) de Saint Jean en Royans

Le CMS est composé d'une équipe médico-sociale (travailleurs sociaux, infirmières...) qui peut proposer un accompagnement adapté à la personne âgée, handicapée et à sa famille. Contact : 04 75 48 64 99

• Les mairies et les Centres communaux d'action sociale (C.C.A.S.)

Dans chaque mairie pour des renseignements sur les différents services administratifs et sociaux.

L'aide à la vie quotidienne

Les services d'aide à la personne

Selon ses besoins, il est possible d'avoir recours à une personne salariée et qualifiée qui apportera l'aide nécessaire à la vie quotidienne pour exécuter les petits travaux ménagers courants (ménage, entretien du linge, repassage, raccommodage, courses, préparation des repas...), faire des démarches administratives simples et accompagner les personnes dans leurs déplacements.

Plusieurs organismes locaux existent pour ce type de services :

• EOVI Services et Soins (services prestataire et mandataire)

Les Campanules – avenue des acacias – 26420 La Chapelle en Vercors

Tél : 04 75 48 18 28 le jeudi matin et au 04 75 47 50 57 les lundis et mercredis.

• Service aux personnes « La Paz » (service mandataire)

Rue des écoles – 26190 Saint Jean en Royans

Tél : 04 75 47 76 55

sap.la.paz@gmail.com

www.centresocial-lapaz.fr

• ADMR, Association d'Aide à Domicile en Milieu Rural

Place P. Chabert – 38250 Villard de Lans - Tél : 04 76 94 00 16



© I. Roux



Allocation Personnalisée d'Autonomie

Gérée par le Conseil Général, l'APA est conçue pour aider les plus de 60 ans en perte d'autonomie à mieux vivre, à domicile ou en établissement. Fonction du degré de dépendance de la personne, cette aide couvre entièrement ou partiellement les dépenses engagées selon le montant des ressources.

La personne vit à son domicile : l'aide sert à rémunérer les services de maintien à domicile ainsi qu'à régler les frais d'établissement d'accueil de jour/temporaire.

La personne vit en établissement, l'APA contribue à financer les dépenses liées à la prise en charge de la dépendance.

**Formulaire de demande
à retirer en mairie**





Le CESU

Le Chèque Emploi Service Universel : renseignement, présentation, adhésion sur le site internet www.cesu.urssaf.fr ou par téléphone au 0 820 00 23 78.

• Employer en direct une personne à domicile

Vous pouvez également employer directement un salarié à domicile en utilisant le dispositif Le « chèque emploi-service universel (CESU) ».

Le service de portage de repas à domicile

Il s'adresse aux personnes âgées, aux personnes ayant des difficultés pour se déplacer, aux personnes malades, accidentées ou en convalescence, aux personnes souffrant d'une fatigue physique ou morale... pour favoriser leur maintien à domicile et améliorer la vie quotidienne. Service à la demande, pour des repas 7 jours sur 7 ou sur quelques jours seulement. Renseignements et inscriptions à la Communauté des Communes du Vercors au 04 75 48 24 70

Les Repas pris à l'extérieur de chez soi

Pour ne pas rester seul chez soi et partager un moment convivial, il est possible de prendre son repas aux Campanules : Les Campanules – avenue des Acacias – 26420 La Chapelle en Vercors. Renseignements et inscriptions au 04 75 48 10 90

Certains commerçants ou restaurateurs préparent également des repas à emporter. Se renseigner auprès du secrétariat de mairie concerné.

Les services de soins à domicile

• Cabinet d'infirmiers libéraux

Square du Champ de Mars – 26420 La Chapelle en Vercors
Téléphone : 04 75 48 11 69

• SSIAD Villard de Lans, Service de soins infirmiers à domicile

Téléphone : 04 76 95 94 84

• Cabinet de kinésithérapeutes

Marie-Pierre Combes, Sébatien Fetter - Square du Champ de Mars – 26420 La Chapelle en Vercors - Téléphone : 04 75 48 11 69

Les services de sécurité

En lien avec l'installation téléphonique, ce système repose sur un petit boîtier à porter en permanence sur soi. Une simple pression sur le bouton alerte directement une centrale d'écoute 24h/24h, qui prévient les personnes désignées pour se déplacer en cas d'appel (famille, voisins, secours, SAMU, ...) ou les pompiers, qui interviennent en cas d'urgence. Renseignement en mairie ou auprès de Allô Drôme Séniors

Le service de transport à la demande

Service de transport régulier, tous les jeudis matin, au départ du centre du village à destination de La Chapelle en Vercors. Les personnes âgées de plus de 65 ans ou à mobilité réduite ont la possibilité d'être prises en charge à leur domicile. Horaires : arrivée à La Chapelle : 10h, départ de La Chapelle: 12h15. Prix du trajet : aller simple 2,50 € / aller-retour 5 €. Réservation du service 24 h à l'avance au 04 75 48 22 54.



© CCV

Les aides à l'adaptation du logement

Des dispositifs de soutien existent, sous certaines conditions, pour permettre l'adaptation du logement ou des sanitaires aux personnes âgées ou handicapées. Renseignement auprès de la CCV au 04 75 48 24 70





© CCV

Et lorsque le maintien à domicile n'est plus possible...

• Sur place :

Résidence foyer logement « Sérénides les Campanules »

Avenue des Acacias - 26420 La Chapelle en Vercors – tél : 04 75 48 10 90

• A proximité :

EHPAD « La Martinière »

14 rue de l'Industrie

26190 Saint Jean en Royans

tél : 04 75 47 72 00

EHPAD « Saint François »

Le village

26190 Saint Laurent en Royans

tél : 04 75 48 51 61

Les loisirs

Les Associations de 3^{ème} âge

Club des Aînés Ruraux « le Muguet » – les grands près – St Agnan en Vercors

Club des « Gentianes » – Lotissement les myosotis – La Chapelle en Vercors

Club des Aînés Ruraux « les Jonquilles » – St Julien en Vercors

Association du 3^{ème} âge « l'Edelweiss » – Rue du moulin à vent – Vassieux en Vercors

La Médiathèque

Avenue des Coquelicots - 26420 La Chapelle en Vercors - tel : 04 75 48 15 92

Horaires d'ouverture : lundi : 10h-12h, mercredi : 14h-17h, jeudi : 10h-12h et 13h30-16h30, vendredi : 16h-18h30, samedi : 10h-12h

L'activité physique

Atelier Gym douce, Association Le Cil du Loup

Atelier Mémoire, Communauté des Communes du Vercors

Stretching et Yoga, Association Maison Pour Tous

Les activités créatives

Association de couture Vercofil - le village—26420 Saint Agnan en Vercors

Atelier d'écriture - Maison pour Tous

Atelier Théâtre, Association les Niguedouilles

Les actions proposées par la Communauté des Communes du Vercors :

Initiation informatique et internet, ... mis en place en fonction des demandes.

Renseignement auprès de la CCV au 04 75 48 24 70



© CCV

La Semaine Bleue : le rendez-vous annuel des séniors

3^{ème} semaine d'octobre : Manifestations et animations à destination des séniors organisées par le CLIC en lien avec la CCV et les partenaires locaux. Programme consultable sur www.ladrome.fr



© CCV



S'impliquer dans la vie locale



© Mairie Vassieux

Les Associations de parents d'élèves

L'APE a pour but de réunir des fonds par le biais d'animations (loto, tombola, ventes occasionnelles) pour soutenir les projets pédagogiques des enseignants (sorties culturelles, sportives, classes transplantées...). Ce sont les parents d'élèves qui sont le moteur des APE.

Chaque groupe scolaire dispose d'une APE. N'hésitez pas à contacter celle de votre commune.



© CCV

Découvrir et faire vivre la vie associative

Une cinquantaine d'associations et de nombreuses activités proposées par des bénévoles qui s'investissent afin que les habitants de notre territoire puissent réaliser un loisir ou participer à une manifestation.

Le territoire a la chance d'avoir un tissu associatif riche et varié : sportives, culturelles, artistiques, citoyennes..., quel que soit le public qu'elles touchent, jeunes ou moins jeunes, nos associations jouent un rôle irremplaçable d'animation des communes, de développement du lien social et d'expression d'une citoyenneté vivante et active. Si vous souhaitez devenir bénévoles et vous impliquer dans la vie locale, n'hésitez pas à contacter leurs membres.

Pour connaître les associations, contacter les mairies

Participer à la vie citoyenne locale

Participer aux commissions thématiques :

Les Communes et la Communauté des Communes sont organisées en commission de travail. Certaines sont ouvertes aux habitants pour permettre aux citoyens de prendre part à la vie de leur communes ou du canton.

Au sein des communes, n'hésitez pas à prendre contact avec votre secrétariat de mairie pour vous inscrire aux commissions de travail.

Au sein de la Communauté des Communes, 5 commissions thématiques :

- **Commission Tourisme et Economie**
Tourisme, Entreprises, artisanat, commerces et services
- **Commission Agriculture et Forêt**
- **Commission Affaires sociales et Services à la personne**
Emploi et insertion, services aux habitants, enfance/jeunesse; personnes âgées
- **Commission Culture**
Ecole de musique, médiathèque, manifestations culturelles
- **Commission Environnement**
Gestion des déchets, SPANC, contrat de rivière, signalétique, espace biodiversité...
- **Commission Sports, jeunesse et vie associative**
- **Commission communication**

Comment se tenir informé ?

Que se passe-t-il sur ce territoire ? Voici les sources d'information à votre disposition :

La presse locale :

- Les pages locales des journaux en vente en kiosque : Drôme Info Hebdo, le Dauphiné Libéré, le Petite Diois, l'Impartial
- Les bulletins d'informations gratuits : Lou Becan (St Julien en Vercors), Les Echos de Roche Rousse (St Martin en Vercors), La Gazette du Vercors (cantonal), le bulletin de l'Office de Tourisme

Les radios :

France Bleue : fréquence 101.2 FM
Radio Royans : fréquence 93 FM
Radio Oxygène Vercors 100.6 FM

Les Sites internet :

Office de tourisme : www.vercors.com

Parc Naturel Régional du Vercors : www.parc-du-vercors.fr

Initiatives Vercors : www.initiatives-vercors.fr

Vercors TV : www.vercors-tv.com

Les Communes : voir en page 7

Communauté des Communes du Vercors : www.vercors-net.com

www.vercors.net, ...

Les équipements de loisirs



Médiathèque du Vercors



Les Salles des fêtes communales

Les communes disposent de salles municipales pouvant accueillir des réunions, séminaires, fêtes, mariages... , disponibles sous certaines conditions à la location
Pour plus d'infos, contacter directement les mairies



Les équipements culturels

L'Ecole cantonale de musique

Communauté des Communes du Vercors - avenue des Grands Goulets 26420 La Chapelle en Vercors – tél : 04 75 48 24 70

Instruments enseignés : flûte à bec, Flûte traversière, Saxophone, Violon, Guitare, Piano, Clarinette, Batterie, Trompette

La Médiathèque intercommunale

Avenue des Coquelicots – 26420 La Chapelle en Vercors - Tél : 04 75 48 15 92

Horaires d'ouverture : Lundi de 10h00 à 12h00, Mercredi de 14h00 à 17h00, Jeudi de 10h00 à 12h00 et 13h30 à 16h30, Vendredi de 16h00 à 18h30, Samedi de 10h00 à 12h00

Tarif : gratuit pour les moins de 16 ans - 10 € par an pour les plus de 16 ans
Cette adhésion permet d'emprunter des livres, des CD et avoir accès à Internet

Le Cinéma itinérant

Organisé par la Maison Pour Tous et le foyer rural avec Ecran Mobile
Séances : une fois par mois à la salle des fêtes de la Chapelle en Vercors ou de Vassieux en Vercors, une fois par semaine durant les vacances d'été

A proximité, Cinéma Rex à Villard de Lans (30kms) - 04 76 95 13 30

La Maison des Associations

Salle pour la pratique des activités sportives et culturelles : Danse, gymnastique, stretching, judo, dessin, yoga...

Les équipements sportifs

La salle sportive et polyvalente

la Chapelle en Vercors (derrière le Collège)
Dotée de multiples équipements pouvant accueillir différentes activités sportives (dont mur d'escalade) et recevoir des spectacles (scène et sono). Restauration possible (cuisine équipée) Pour tout renseignement, contacter la CCV au 04 75 48 24 70

Le golf 9 trous

les Beaumes à la Chapelle en Vercors
Superficie : 20 hectares, longueur : 2800 mètres. PAR : 34, SLOPE 113 ; Parcours agréé par la Fédération Française de Golf. Practice : 11 postes, dont 5 couverts, Parcours école (Pitch and Putt) : 3 trous, Stages découverte, initiation et perfectionnement, Leçons particulières. **Ouverture** : Du 08/05 au 30/10/12 : ouvert tous les jours de 7h à 20h.
Contcat : 04 75 48 19 86 ; mél : golfvercors@orange.fr
Site web : www.golf-de-la-chapelle-en-vercors.com

Le mini-golf

hameau des Chaberts, 26420 La Chapelle en Vercors
Au camping les myrtilles, ouvert de mai à fin septembre

La piscine intercommunale

La Chapelle en Vercors - tél : 04 75 47 69 77
ouverte en juillet/août, tous les jours de 10h à 19h

Les aires de jeux pour enfants

A la Chapelle en Vercors, jardin de ville (entre la piscine et l'école)
A St Agnan en Vercors, devant l'hôtel de ville et au hameau de Chabottes
A St Martin en Vercors, jardin de ville

Les équipements de loisirs



© I. Roux



© Alsh Marmottons

Stations de ski : Accessibilité aux personnes à mobilité réduite

Les 3 domaines sont accessibles aux personnes à mobilité réduite. Mise à disposition d'équipements de skis adaptés : pulka, joelette, luge nordique. Réservation auprès des Stations



© Isabelle Roux



© Isabelle Roux

Terrains d'activités pour les jeunes :

Les terrains de foot et de rugby : à La chapelle en Vercors et Vassieux

Terrain bicross, à la Chapelle en Vercors (derrière le collège)

Skate Parc, à la Chapelle en Vercors (à côté du jardin de ville)

Terrains de tennis : à La Chapelle et à Saint Julien. Information et réservation : contacter l'Office de tourisme

Terrains de boules

A la Chapelle, place du champs de mars

A Saint Julien, au lieu-dit Les Chaberts

Centre équestre

Les Drevets - 26420 la Chapelle en Vercors. Tél :

04 75 48 10 91

Balade en poneys ou à cheval, initiation en manège, randonnées, ski joëring en hiver



© Alsh Marmottons

Les Stations de ski et de sports d'hiver

Le Domaine nordique d'Herbouilly : 60 km relié aux domaines de Villard de Lans et Corrençon en Vercors, pour offrir plus de 130 km de pistes damées et balisées aux skieurs. Une piste de luge gratuite, 45km de circuits piétons et raquettes gratuits, tables pique-nique et bancs sur tout le domaine, balades en traineau à cheval, cani-raquettes, cours ESF

Contact : 04 76 95 19 00

Le Filambule à Herbouilly : Parcours d'immenses filets tendues au dessus du sol, de 2 à 6 mètres de hauteurs permettant d'évoluer entre les arbres en toutes sécurités. De 2 à 85 ans.

Contact :

téléphone 04 75 45 51 69 ou au 04 75 45 54 76

Site internet : www.filambule-vercors.com

Adresse mail : filambuleherbouilly@gmail.com

Station du Col de Rousset : ski alpin avec 29 pistes, un snowpark et unbordercross, pistes de luge et télécabine gratuit **sur le plateau de Beurre ; trottin'herbe, VTT en été.** Contact : 04 75 48 24 64. Raquettes au départ du plateau de Beurre (à 5km de la station): des parcours à la limite des Hauts Plateaux du Vercors (balisage jaune uniquement). Cours ESF : 04 75 48 25 50

Accès personnes à mobilité réduite: 1 dualski et 1 joelette sont à votre disposition sur le site du Col de Rousset. Une pulka est également disponible au Stade R.Poirée.

Pistes de ski nordique: sur place 2 km de ski nordique en accès libre

Garderie : Renseignement au 04 75 48 11 77

Stade Raphaël Poirée : 20 km de pistes de fond et un pas de tir permettant de s'initier au biathlon. Contact : 04 75 48 24 64.

Station de Font d'Urle - Chaud Clapier : ski nordique : 176 kms de pistes



© VSF

Les associations de loisirs



© VSF



© I. Roux



© I. Roux



© CCV



© CCV



© Mairie



© CCV



© I. Roux

Une large palette d'activités

De nombreuses associations et clubs proposent une grande variété d'activités, sportives, culturelles ou ludiques, qui s'adresse aux petits comme aux grands. N'hésitez pas à contacter votre mairie, l'office de tourisme et la Communauté des Communes pour connaître celles-ci.

Les activités sportives, ludiques et créatives

Sports Nature

Escalade
Ski alpin et nordique
Golf du Vercors
Tir à l'arc
Pêche



© Lucile Veyrat

Sports en salle

Danse, gymnastique et stretching, Yoga,
Gym douce seniors
Arts martiaux
Atelier cirque
Escalade
Badmington...

Sports collectifs

Rugby dès 5 ans (en lien avec le SCR St Jean)
Boules
foot

Activités créatives

Peinture et loisirs créatifs,
Botanique
Club photo...

Les activités culturelles

Lecture, atelier d'écriture
Théâtre
Musique, chant et chorale
Histoire et patrimoine

Les associations Solidarité et Entraide

Aide humanitaire
Club des aînés ruraux
Aide auprès des personnes isolées
Jeunesse
Souvenirs français

N'hésitez pas à vous renseigner auprès des mairies ou sur leurs sites internet.

Forum des Associations

Ce forum permet aux associations de se faire connaître. Il se déroule début septembre à la salle polyvalente, à la Chapelle en Vercors. L'occasion de découvrir les activités proposées, avec des démonstrations et la prise d'inscriptions.



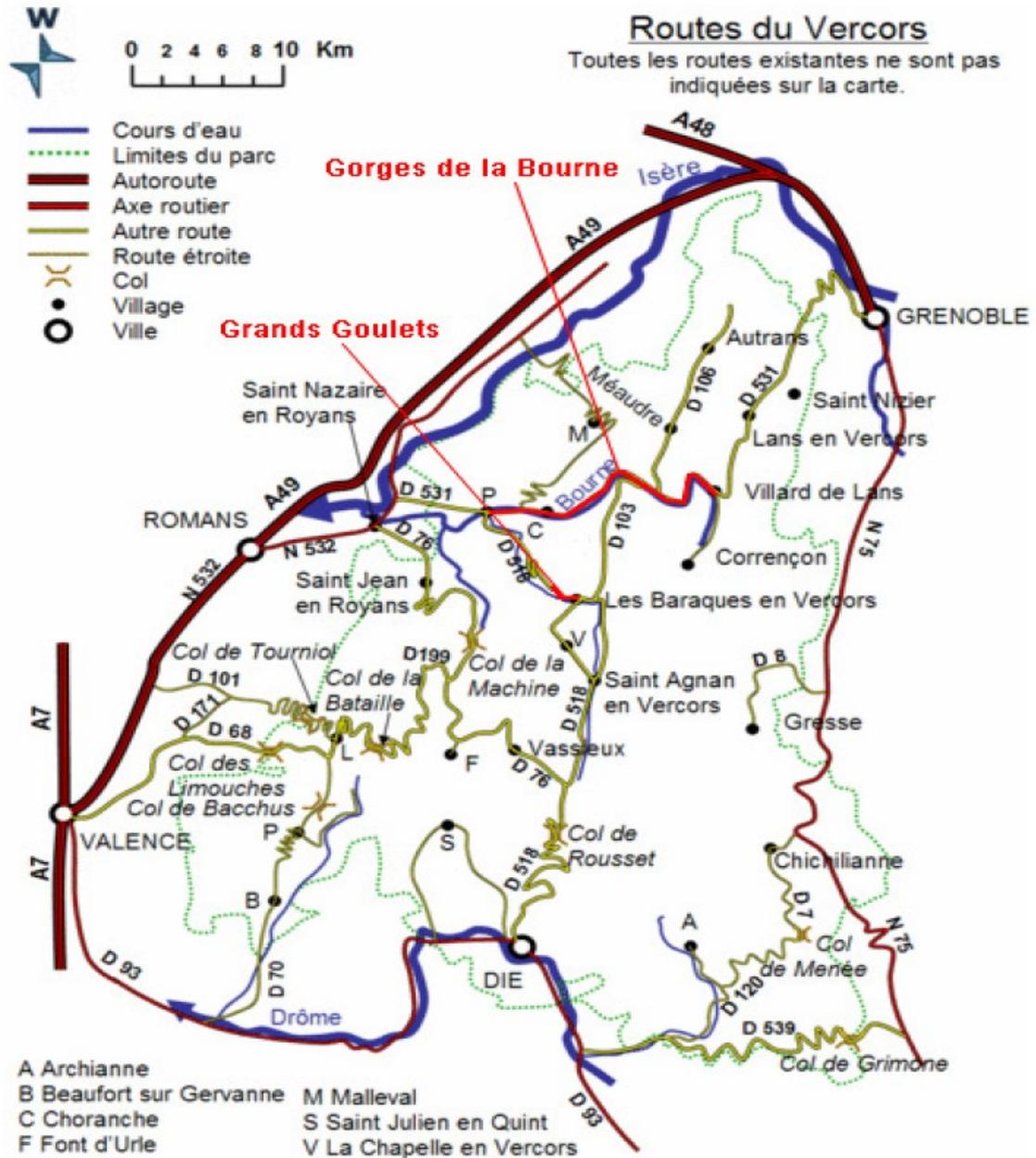
© CCV



© I. Roux



Situation géographique



Source : Document de synthèse CDDRA Royans Vercors

Numéros d'urgence

Police	17
Pompiers	18
Samu	15
Appel d'urgence européen	112
Sos médecins	3624
Pharmacies de garde	3237
Centre antipoison Grenoble	04 76 76 56 46
Enfants disparus	116 000
Fil santé jeunes	0 800 235 236
Sida info service	0 800 840 800
Drôme info service	0 800 23 13 13
Enfance maltraitée	119
Sos viols	0 800 05 95 95
Croix rouge écoute	0 800 858 858
Allô Parents Bébés	115
Violence conjugale	3919
Allô escroquerie	0811 02 02 17

Numéros pratiques

Météorologie	08 36 68 02 26
SNCF horaires/informations	08 36 67 68 69
SNCF réservations	08 36 35 35 35
Horloge parlante	3699
Service public	3939
Bison Futé	0 800 100 200

